



Département
Val-d'Oise

Intercommunalité
Métropole du Grand Paris –
Plaine Vallée

Population municipale
22 085 hab. (2018)

Livraison
2022

Nombre de logements
28 (T1bis dont 4 adaptés PMR)

Prix de revient
3 800 000 €

RÉHABILITATION D'UNE MAISON DE MAÎTRE, CRÉATION D'UNE PENSION DE FAMILLE DE 28 LOGEMENTS SOCIAUX

DEUIL-LA-BARRE, 59^{BIS} AVENUE DE LA DIV. LECLERC

La Ville de Deuil-la-Barre a préempté, avec l'aide de l'EPFIF, une parcelle accueillant une maison de maître ainsi que d'un grand jardin. Elle a retenu le projet de FREHA pour construire une pension de famille.

L'objectif est de réhabiliter cette maison déjà existante et de construire un nouveau bâtiment afin de construire 28 logements. Le projet prévoit la sauvegarde de cette belle maison située en centre-ville de Deuil-la-Barre. Les logements seront des studios autonomes de type T1^{bis}, dont 4 seront adaptés PMR. Cette pension de famille est à destination de personnes en situation d'isole-

ment ou d'exclusion lourde. Elle est une réponse durable adaptée aux personnes fragilisées qui ne peuvent accéder directement au logement autonome. Les lieux de vie collectifs de la pension de famille de Deuil-la-Barre permettent une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux, rassurant et convivial.

Le logement est au cœur du projet d'insertion et non la finalité du parcours. Le développement des pensions de famille est un axe fort de la politique de Freha pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme.

LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage Freha
Maître d'œuvre North By Northwest
Durée du chantier 26 mois
Surface habitable 696 m²
Coûts travaux 1 800 000 € TTC
Typologie des logements 28 (TI^{bis} dont 4 adaptés PMR)
Financement prévisionnel

- 14,4 % Subvention État
- 16 % Subvention Région Île-de-France
- 10 % Subvention Fondation Abbé Pierre
- 4,3 % Subventions EPFIF
- 1,5 % Subventions CAVAM
- 34,8 % Prêt CDC
- 19 % Prêt Action Logement

LA LOCATION

Résidents

28 personnes en situation de grand isolement et d'exclusion lourde, principalement des personnes seules nécessitant un accompagnement social et administratif personnalisé.

Redevance mensuelle moyenne

513 €

Réservataires

6 logements Ville de Deuil-la-Barre

8 logements État

14 logements Action Logement

Le montant des subventions représente 46,2 % du prix de revient de cette opération.

